

# LE PRESSOIR

**Meilleurs vœux pour cette nouvelle année !**

## Nettoyage collectif, vœux et galette des rois

La propreté étant l'affaire de tous et afin de bien démarrer l'année, l'Association des Résidents vous convie **dimanche 24 janvier à 15h** à un nettoyage collectif grandeur nature. Rendez-vous 50 rue des Couronnes. Gants et sacs plastiques seront fournis. Ce sera aussi l'occasion pour l'Association de présenter ses vœux avec les nouveaux membres du bureau, de partager la galette des Rois et de récompenser les reines et les rois qui auront participé à cet effort de nettoyage... et tout cela en extérieur !

## Assemblée générale

L'AG des copropriétaires se déroulera le 20 janvier, à huis-clos, avec vote par correspondance. Date limite de réception des votes : **17 janvier**.



## L'hiver est là... et bien là !

**L'occasion de rappeler comment fonctionne notre chauffage collectif.**

- Il est assuré par une chaudière au gaz composée d'une chaufferie principale (située 37 rue Julien Lacroix) et de 5 sous-stations
- La loi impose de fournir à chaque logement une température de 19°C. En cas de réclamation (trop froid ou trop chaud), laissez un mot dans le **cahier de chauffage** dans la loge de votre gardienne qui le transmettra au chauffagiste de chez ENGIE.
- Celui-ci intervient 2 fois par semaine (le mardi et le vendredi) et s'occupe, après sa visite de contrôle des installations, de traiter les réclamations. Il pourra alors, le cas échéant, intervenir au niveau des vannes de votre palier. L'effet est effectif dans les 48h.
- Important : s'agissant d'un chauffage par le sol, il est strictement interdit de percer planchers et plafonds. Et pour information, remplacer du simple vitrage par du double permet un gain thermique de 1 à 1,5°C !